

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 31 mars 2026

Maison France Santé : la MSP de Pierrefort labellisée officiellement pour offrir un accès aux soins de proximité renforcé

Dans le cadre de la création du réseau national France santé par le Gouvernement, la Préfecture du Cantal, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental du Cantal viennent de labelliser officiellement l'une des 8 Maisons France Santé présentes dans le département.

Dans la région, ce sont plus de 180 Maisons France santé qui ont été labellisées fin 2025 et la dynamique va se poursuivre en 2026.

L'objectif du dispositif Maison France Santé est de labelliser des structures de soins primaires, existantes ou en cours de développement, qui contribuent à l'accès aux soins dans les territoires. En les regroupant sous une bannière commune, l'offre de soins de proximité est plus lisible, la collaboration entre les différents praticiens est renforcée pour garantir une prise en charge pluriprofessionnelle et mieux accompagner les patients dans leur parcours de santé.

Pour être labellisée « Maison France santé », la structure doit répondre à plusieurs critères garantissant un accès aux soins tels que :

- **Disposer d'un médecin généraliste ayant une patientèle « médecin traitant » constituée** (ou en cours de constitution en cas d'installation récente).
- **Assurer la présence d'un infirmier**, au sein de la structure ou à proximité.
- **Être accessible à tous les publics**, avec une ouverture aux patients au moins 5 jours par semaine, et des consultations réalisées sans dépassement d'honoraires.
- **Proposer des rendez-vous sous 48 heures lorsque l'état de santé du patient le nécessite** ou permettre d'orienter le patient vers un lieu de soins à proximité, en capacité de le prendre en charge dans les 48 heures. Cela peut se traduire par la participation de la structure aux dispositifs de régulation des soins non programmés (service d'accès aux soins), voire à la permanence des soins ambulatoires la nuit et le week-end.

Différents types d'organisations peuvent être labellisées :

- Des [maisons de santé pluriprofessionnelles](#) ou des centres de santé ;
- Des cabinets médicaux regroupant plusieurs praticiens ;
- Des établissements de santé assurant des soins primaires, notamment les hôpitaux de proximité
- Tout autre lieu proposant un accès aux soins de proximité ([consultations solidaires](#) ou consultations avancées hospitalières, officines équipées de télécabines, medicobus).

Ce co-pilotage est mené en coopération avec l'Assurance maladie et en lien avec les élus locaux et les représentants des professionnels de santé sur le territoire. Les services nouveaux offerts par ces structures ainsi reconnues pourront bénéficier de financements dédiés au développement du réseau France santé.

8 Maisons France santé labellisées dans le Cantal

Dans le département, la MSP de Pierrefort, qui vient d'être labellisée officiellement ce 31 mars 2026, fait partie des 8 structures identifiées.

Portée par une équipe récente et dynamique - composée de 2 médecins généralistes, 3 infirmiers, 2 masseurs kinésithérapeutes, un pharmacien et un ostéopathe – et coordonnée par deux infirmières, **la MSP de Pierrefort développe un projet de santé, centré à la fois sur le patient, la qualité des soins, la prévention et le bien-être des soignants.**

Implantée sur un territoire rural isolé de 13 communes, marqué par le vieillissement de la population et une forte demande de maintien à domicile, la MSP propose une offre de soins de proximité attractive et adaptée aux besoins locaux.

Ses actions prioritaires portent notamment sur l'éducation thérapeutique des patients diabétiques, la prévention de la perte d'autonomie, la prévention des rachialgies (douleurs dorsales) dans le monde agricole, la promotion de la vaccination et le recours à la télémédecine. La structure contribue également à améliorer l'accès aux soins non programmés et à la médecine spécialisée. Elle s'inscrit également dans une dynamique de formation avec l'accueil de stagiaires et d'internes.

Le département compte 7 autres structures labellisées :

- le cabinet médical de groupe de Massiac ;
- la maison de santé pluriprofessionnelle de Montsalvy ;
- la maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Mamet-la-Salvetat ;
- la maison de santé pluriprofessionnelle Jean-Paul Roquetaniere de Saint-Paul-des-Landes ;
- la maison de santé pluriprofessionnelle du Val Maronne à Saint-Martin-Valmeroux ;
- le cabinet médical de groupe de Saint-Simon ;
- la maison de santé pluriprofessionnelle d'Ytrac.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03